



Action d'entraide de l'ASCE

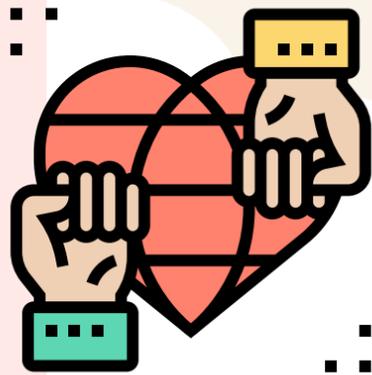


Prêt Solidaire

L'ASCE vous propose des prêts solidaire pour répondre à des problèmes financiers temporaires.

Action d'entraide

- Mise à disposition d'unité d'accueil
- Mise à disposition de la salle ASCE (200€/WE)
- Billettique à tarif avantageux avec la carte Cezam
- Prêt de Matériel (bricolage, ski, barnum ...)
- Achats groupés
- Arbre de Noël



Si besoin, vous pouvez joindre l'assistante sociale
Mme Isabelle Levallois : 05-56-24-82-11

Aides nationale de la FNASCE

Séjour gratuit

Semaine de vacances gratuite dans les unités d'accueil.
Participation à hauteur de 35% aux frais de transports.
Conditions :

- Revenus inférieurs à 750 € : une demande tous les 2 ans
- Revenus inférieurs à 530 € : une demande tous les ans



Modalités de calcul du revenu mensuel spécifique



Aides de séjours en colonie

Aide pour le CGCV qui peut atteindre jusqu'à 50% du séjour.
Condition : revenus inférieurs à 750 €

Aide au manifestation nationale

Aide attribuée pour des manifestations nationales organisées les ASCE
Elle peut atteindre 50% du montant. Le revenu mensuel ne doit pas dépasser 750 €.



Aide exceptionnelle

Décidé en commission en fonction des aides octroyées par les autres acteurs sociaux (CLAS, MGEN) pour un sinistre, une catastrophe ...